

Un demi-siècle de luttes Les Franco-Américains et l'épiscopat de la Nouvelle-Angleterre

Yves Roby

Numéro 61, printemps 2000

« Nos cousins des États » : les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8566ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roby, Y. (2000). Un demi-siècle de luttes : les Franco-Américains et l'épiscopat de la Nouvelle-Angleterre. *Cap-aux-Diamants*, (61), 34-37.



Un demi-siècle de luttes

Les Franco-Américains et l'épiscopat de la Nouvelle-Angleterre

PAR YVES ROBY

En 1840, on dénombre 8 700 Canadiens français en Nouvelle-Angleterre; en 1860 ils sont 37 420, puis 208 000 en 1880 et 573 000 en 1900. Au début, ces émigrés éprouvent beaucoup de difficulté à pratiquer leur religion. Certains groupes, peu nombreux et isolés, sont privés de prêtres. Ils peuvent tout au plus espérer la visite, deux ou trois fois l'an, de missionnaires envoyés par les évêques du Québec. D'autres, qui forment des communautés plus importantes, doivent fréquenter les églises de leurs coreligionnaires d'origine irlandaise, arrivés plus tôt. Ils y sont souvent mal accueillis.

C'est la question de la langue qui fait le plus problème. Le Canadien français se sent étranger dans une paroisse où le curé fait la prédication et le prône dans une langue qu'il ne connaît pas et où il ne peut se faire entendre au confessionnal. C'est que le curé «irlandais» hésite à offrir des services en français, de peur de mécontenter la majorité de ses paroissiens qui rendent déjà les nouveaux venus responsables de la rareté des emplois et de la baisse des salaires. Les

tensions sont parfois si vives entre les deux groupes que le curé Jean-Frédéric Audet, de Winooski au Vermont, s'est demandé un jour si Dieu ne sera pas contraint de les séparer au ciel.

Une solution s'impose rapidement : créer des paroisses nationales de langue française dirigées par des prêtres canadiens-français. Les émigrés s'y sentent chez eux; c'est la petite patrie à laquelle ils s'identifient. Leurs élites y voient la «forteresse de la race», l'institution qui permettra à leurs compatriotes de rester catholiques et français et ainsi de s'acquitter dignement de la mission que la Providence leur aurait dévolu en terre américaine, celle d'être des messagers de la foi et de la civilisation chrétienne.

La création des paroisses nationales dépend du bon vouloir des évêques américains qui, pour la plupart, sont d'origine irlandaise. Ils ont sur la question des vues qui inquiètent. Parce que les immigrants catholiques ont été pendant longtemps la cible de prédilection des xénophobes américains, les évêques croient que leur assimilation serait de nature à atténuer ou à éliminer

Fall River, Massachusetts. Le parc et la statue Lafayette avec l'église Notre-Dame à l'arrière-plan. Carte postale vers 1925. (Collection privée).

l'hostilité dont ils sont l'objet. Certains préconisent une assimilation rapide et des actions énergiques alors que d'autres, craignant l'apostasie, acceptent l'établissement sur une base temporaire de paroisses nationales et l'utilisation d'une langue autre que l'anglais dans les églises et les écoles. Ils sont en quelque sorte partisans d'une assimilation progressive et en douceur. Environ 150 fois, les Franco-Américains obtiennent satisfaction à leurs demandes de créer des paroisses nationales et d'obtenir des prêtres de leur nationalité. Cependant, chaque fois que les évêques, croyant agir dans les meilleurs intérêts de la religion, refusent leurs requêtes, ils y voient l'indice d'une volonté de les opprimer, la manifestation d'un plan visant à les angliciser. Ils réagissent alors avec violence. C'est en 1884 que la « guerre éclate » pour la première fois.

LA GUERRE ÉCLATE

En août 1884 décède l'abbé Pierre-Jean-Baptiste Bédard, curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Fall River. M^{gr} Thomas Hendricken, évêque de Providence, estime que les Canadiens français de Notre-Dame-de-Lourdes ont eu suffisamment de temps pour s'adapter à leur nouveau milieu et qu'il peut accélérer leur assimilation en leur donnant un curé de langue anglaise. Il s'ensuit une lutte terrible de plusieurs mois que Rome doit trancher. Ce qui inquiète les autorités romaines dans ce conflit, c'est la demande des paroissiens canadiens-français de voir reconnaître la nomination d'un prêtre canadien-français comme un droit. Parce que acquiescer à une telle requête créerait un précédent dangereux, Rome reconnaît la légalité du geste de l'évêque. Mais dans l'intérêt de la paix, elle invite M^{gr} Hendricken à donner aux gens de Notre-Dame-de-Lourdes un prêtre canadien-français, ce qu'il fait après bien des tergiversations.

Les Canadiens français de Fall River crient victoire. N'ont-ils pas contraint l'évêque de Providence à faire marche arrière? N'ont-ils pas fait la preuve qu'une lutte acharnée permet d'éviter les reculs et même de gagner du terrain? Voilà qui explique les batailles continues dont est jalonnée l'histoire des émigrés canadiens-français et de leurs enfants de 1885 à 1929. La lutte pour assurer l'intégrité des paroisses nationales prend diverses formes.

À plusieurs reprises, les Canadiens français livrent des batailles analogues à celle de Fall River. À Ware, Massachusetts et à Brunswick, Maine, ils essaient sans succès de faire remplacer les curés « irlandais » par des prêtres canadiens-français. À Danielson, au Connecticut, ils obtiennent le remplacement du curé Preston par un prêtre français, le père Socquet. Ils n'en sont pas plus heureux, car pour eux un prêtre français ou irlandais, c'est du pareil au même. À North Brookfield,

Massachusetts, ils essaient en vain d'obtenir une paroisse nationale dirigée par un prêtre de leur nationalité. Chaque fois, les émigrés font appel à Rome. Même si toutes ces luttes se soldent par des échecs, elles n'en ont pas moins des conséquences bénéfiques. En effet, il est permis de croire que sans la menace constante de contestation, les évêques auraient été plus réticents à autoriser la création de paroisses nationales et à y nommer des curés canadiens-français.

Les émigrés se rendent compte que s'ils avaient des évêques compréhensifs et sympathiques à leur cause, de tels conflits n'auraient pas lieu. Voilà pourquoi, chaque fois qu'un évêque cède, comme à Providence en 1886, ils combat-



tent avec acharnement la candidature de prêtres qui leur sont réputés hostiles. Toutefois, parce que tous les évêques « irlandais » préconisent l'assimilation plus ou moins rapide des immigrants, cette stratégie s'avère peu efficace à long terme.

Gare de North Brookfield, Massachusetts. Carte postale vers 1912. (Collection privée).

Les Franco-Américains – l'appellation se généralise à compter des années 1890 – en arrivent donc à croire que s'ils avaient des évêques de leur nationalité, tous les problèmes qui les opposent aux autorités religieuses se régleraient d'eux-mêmes. En effet, comment imaginer qu'un évêque franco-américain refuserait la création de paroisses nationales là où elles sont nécessaires, hésiterait à désigner des prêtres canadiens-français partout où réside un nombre suffisant de compatriotes et oserait remplacer un de leurs curés par un prêtre « irlandais »! C'est pourquoi, à compter de 1901, ils font des pieds et des mains pour obtenir des évêques franco-américains. À cette fin, ils mènent d'intenses campagnes de presse, interviennent à Washington auprès du délégué apostolique et à Rome même auprès du pape et des cardinaux concernés. De 1901 à 1930, ils interviennent ainsi onze fois. Ils n'obtiennent satisfaction qu'à Manchester, en 1906,

avec la nomination de M^{gr} Georges-Albert Guertin, grâce à l'intervention expresse de M^{gr} Diomède Falconio, délégué apostolique. Certains, comme Jean-Léon Kemmer-Laflamme de la *Revue franco-américaine*, y voient la preuve d'un complot irlandais, l'existence d'un plan bien défini visant à limiter à la province de Québec l'influence canadienne-française.



Danielson, Connecticut.
Carte postale vers 1907.
(Collection privée).

Parce qu'ils sont seuls à posséder des propriétés et des fonds paroissiaux, les évêques américains peuvent en disposer à leur guise. Ils pourraient à la limite vendre ou hypothéquer ces biens sans même en informer ceux qui les ont payés; en transformant des paroisses nationales en paroisses mixtes de langue anglaise ils pourraient les

transférer à des «Irlandais», transformer des écoles franco-américaines en instruments d'assimilation. Cette menace apparaît beaucoup plus sérieuse au XX^e siècle, compte tenu de la volonté des évêques d'exercer un contrôle plus direct sur les paroisses, que ce soit pour en assainir les finances, pour assurer une meilleure répartition des ressources entre les divers groupes ethniques, ou encore pour financer le développement d'un système d'enseignement secondaire diocésain. Pour les Franco-Américains qui voient dans la paroisse nationale la «forteresse de la race», cette volonté centralisatrice apparaît comme une menace mortelle à leur survie comme groupe national distinct. Ils croient donc nécessaire de limiter les pouvoirs de l'évêque. Comment? Dans le diocèse de Portland au Maine, à l'occasion de la controverse de la Corporation Sole, ils s'efforcent, sans grand succès, d'obtenir de la législature la reconnaissance des fabriques paroissiales, comme il en existe dans la province de Québec et qui donnent aux laïcs de la paroisse un pouvoir accru sur la gestion des fonds et des propriétés paroissiales. Dans le Rhode Island, lors de la crise sentinelliste, ils font un pas de plus : ils traînent l'évêque devant les tribunaux. Regardons les choses de plus près.

LES SENTINELLES

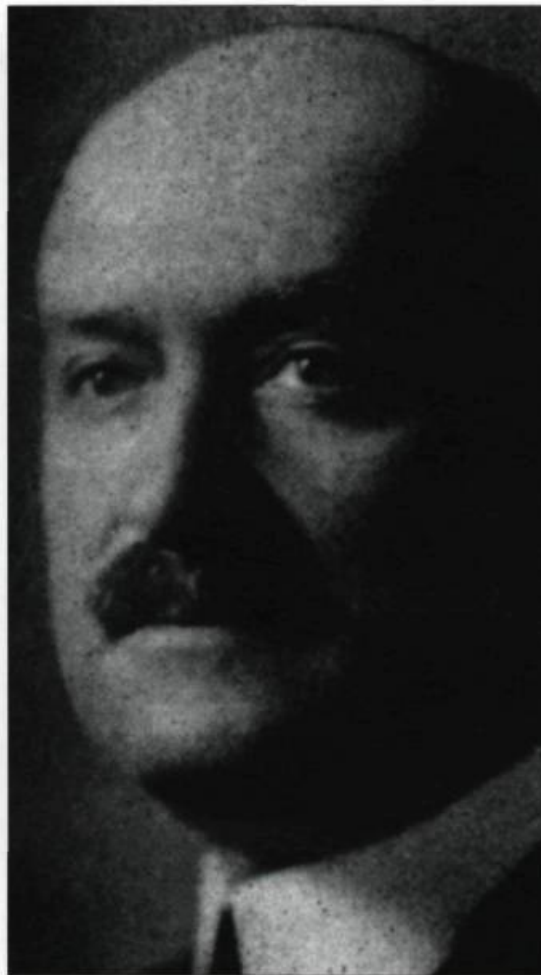
En 1922, M^{gr} William Hickey, évêque de Providence, présente à ses curés un programme de création d'écoles secondaires diocésaines établies et soutenues par les paroisses. Il lance alors l'idée d'une campagne de souscriptions volontaires de 1 000 000 \$ réparties sur trois ans (1923, 1924 et 1925). Chaque paroisse se voit assigner un montant à souscrire. Celles qui n'y parvien-



Vue aérienne de Fall River, Massachusetts.
Carte postale vers 1915.
(Collection privée).

dront pas se verront imposer une taxe spéciale, qui sera égale au montant non payé de la somme et qui devra être payée à même les revenus ordinaires ou extraordinaires de la paroisse. Les Sentinelles d'Elphège-J. Daignault mènent une lutte agressive et d'une rare violence. Ils en appellent d'abord à Rome, faisant valoir que les catholiques franco-américains ne peuvent payer le million de dollars que l'on exige d'eux et contestent le droit de M^{gr} Hickey de puiser des fonds dans la caisse des corporations paroissiales sans l'assentiment des membres des dites corporations. Après que Rome eut rejeté leur recours, ils intentent des procédures judiciaires contre douze corporations paroissiales alléguant que des fonds y ont été détournés de leurs fins premières pour être versés à la chancellerie du diocèse. Ils n'ont pas plus de succès qu'à Rome. Mais le geste est grave puisqu'il met en jeu le principe sacré de l'autorité dans l'Église (l'évêque est président d'office des dites corporations). Le 8 avril 1928, Daignault, qui est à Rome pour présenter une nouvelle requête, apprend que lui-même et les 57 collaborateurs qui ont signé les requêtes devant les tribunaux civils sont excommuniés. Ils se soumettent en 1929 et réintègrent l'Église.

Pendant longtemps, les Franco-Américains ont défendu l'idée que la langue est la gardienne de la foi et que la paroisse en est la meilleure sauvegarde. La défense du principe d'autorité, bafoué par le mouvement sentinelliste, amène les modérés à défendre l'idée que la soumission à l'Église et la fidélité à la foi catholique est la plus précieuse des traditions ancestrales. Ils soutiennent que dans la vie religieuse, c'est le diocèse qui est la cellule vitale, et qu'à ce titre la campagne de souscriptions volontaires de M^{gr} Hickey est nécessaire. On mesure le chemin parcouru depuis la querelle de Notre-Dame-de-Lourdes de Fall River. ♦

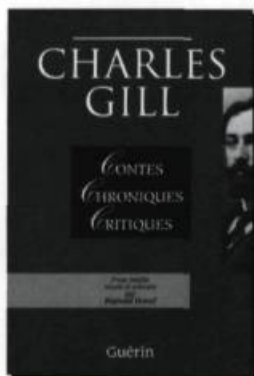


Elphège-J. Daignault, avocat et journaliste, fonde *La Sentinelle* en 1924. (Guide franco-américain).

Pour en savoir plus :

Yves Roby. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*. Sillery, Éditions du Septentrion, 1990, 434 p.

Yves Roby est professeur retraité du Département d'histoire de l'Université Laval.



Prose inédite réunie et annotée par
Réginald Hamel
ISBN 2-7601-5546-3
272 pages



Claude Lamarche
Jacques Lamarche
ISBN 2-7601-4759-2
376 pages



Lionel Meney
ISBN 2-7601-5482-3
1920 pages



GUÉRIN Montréal
Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télocopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: <http://www.guerin-editeur.qc.ca>
Courrier électronique: francel@guerin-editeur.qc.ca